Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-215601097-20261109-2026_18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LAUZACH, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. LE PENHUIZIC, Maire de LAUZACH.

Date de convocation du conseil municipal : vendredi 23 octobre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de votants : 14
Présents : Mr LE PENHUIZIC, Mr COLLOMB (arrivé à 19h15), Mme EON, Mr RETIF, Mme LE GOUHINEC, Mr BARBANT, Mme MORISE, Mr LASSAY, Mr LAYEC, Mme DUBOS, Mr LEGAL, Mme LE BERRE, Mr DUPARD.
Absentes excusées : Mme ROUSSELLE (pouvoir à Mme MORISE), Mme COINTARD.
Secrétaire de séance : Mme EON

2026-18- ACHATS DE TERRAINS

Rapporteur : P. LE PENHUIZIC

Monsieur le Maire explique que la commune souhaite régulariser les deux ventes suivantes :

- la vente par la commune au profit de la SCI HERMIK parcelle ZK 94 en partie (environ 440 m²) et parcelle ZK 136 en partie (70 m² environ).

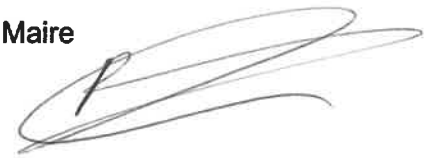
- la vente par M. et Mme Carlos ROBERT au profit de la commune de la parcelle ZK 20p en partie (880 m² environ)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **VALIDER** les opérations décrites ci-dessus
- **FIXER** un prix de 12,00 € le m² hors taxes éventuelles
- **NOMMER** l'office notarial de Rochefort-en-Terre pour la rédaction des actes
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes ainsi que toutes les pièces s'y référant.

Monsieur LE PENHUIZIC,

Maire



Madame EON,

Secrétaire

